

Title	Analyse <<compositionnelle>> du verbe préfixé (s')entretenir en français contemporain
Sub Title	現代フランス語における接頭辞動詞 (s')entretenir の「合成語」としての分析
Author	芦野, 文武(Ashino, Fumitake)
Publisher	慶應義塾大学藝文学会
Publication year	2012
Jtitle	藝文研究 (The geibun-kenkyu : journal of arts and letters). Vol.103, (2012. 12) ,p.244(19)- 262(1)
JaLC DOI	
Abstract	
Notes	川口順二教授退任記念論文集
Genre	Journal Article
URL	https://koara.lib.keio.ac.jp/xoonips/modules/xoonips/detail.php?koara_id=AN00072643-01030001-0262

慶應義塾大学学術情報リポジトリ(KOARA)に掲載されているコンテンツの著作権は、それぞれの著作者、学会または出版社/発行者に帰属し、その権利は著作権法によって保護されています。引用にあたっては、著作権法を遵守してご利用ください。

The copyrights of content available on the Keio Associated Repository of Academic resources (KOARA) belong to the respective authors, academic societies, or publishers/issuers, and these rights are protected by the Japanese Copyright Act. When quoting the content, please follow the Japanese copyright act.

Analyse « compositionnelle » du verbe préfixé (*s'*)*entretenir* en français contemporain*

Fumitake ASHINO

Le présent article est consacré à une étude syntactico-sémantique du verbe préfixé *entretenir*, ainsi que de sa forme pronominale *s'entretenir* en français contemporain. L'objectif est de proposer une analyse « compositionnelle » de ce verbe pour rendre compte de l'émergence de ses valeurs : « aspectuelle » (1)-(2) et « réciproque » (3)-(4) :

- (1) *Je veillerai pour **entretenir** le feu auprès duquel dormira la petite.* (Frantext)
- (2) *L'été, les ombrages **entretiennent** la fraîcheur.* (TLF, cité par Van Goethem 2009)
- (3) *Paul et Jacques **s'entretiennent** de ce sujet depuis deux heures.*
- (4) *Paul **s'entretient** avec Jacques de ce sujet depuis deux heures.*

Dans cet article, sur la base de l'identité sémantique du préfixe *entre-* et du verbe *tenir*, formulée en termes de *forme schématique*, nous montrerons que le verbe préfixé *entretenir* peut être décrit comme un « prédicat complexe », produit de la combinatoire du préfixe et de la base verbale, d'une part, et que ses deux valeurs peuvent être décrites comme des réalisations particulières résultant de l'opération de l'« indifférenciation » mise en œuvre par le préfixe *entre-*, qui reconstruit la base verbale, d'autre part. Une telle approche se distingue de la description de ce verbe comme un cas « lexicalisé », où dans la plupart de ses emplois, « le sens n'est pas compositionnel » (Van Goethem 2009).

1. Etat des lieux

Les verbes préfixés en *entre-* ont fait l'objet de plusieurs études (Benetti & Heyna 2006 ; Trembley 2008 ; Van Goethem 2009). Ci-dessous nous présentons brièvement les études de Trembley (2008) et de Van Goethem (2009) qui dans des perspectives différentes ont proposé une caractérisation du préfixe *entre-*.

1.1. Trembley (2008)

L'article de M. Trembley, consacré à l'étude des verbes préfixés en *entre-* en ancien français et en français moderne, s'attache à rendre compte du rapport entre les deux valeurs « aspectuelle » et « réciproque » que nous avons mentionnées ci-dessus. Elle propose une analyse « unifiée » de ces valeurs en recourant à la fonction de « partition » qu'elle attribue à *entre(-)* préposition/préfixe¹.

Ainsi, pour la valeur « aspectuelle », observée en français moderne avec des verbes tels que *entrevoir*, *entrouvrir*, *entrapercvoir*, définie comme désignant « un procès accompli à moitié », la partition s'interpréterait comme le fait que « seule une partie de l'événement a été complétée » (*Ibid.* : 372) ; quant à la valeur « réciproque », représentée par des verbes comme *s'entre-tuer*, *s'entraider*, *s'entrechoquer*, l'auteure explique que la notion de partition est interprétable comme la création de paires d'individus, et par conséquent, celle d'événements ou d'états : « Les verbes réciproques sont essentiellement des prédicats qui impliquent des paires d'individus, créant soit des paires d'événements ou des paires d'états. » (*Ibid.* : 376).

1.2. Van Goethem (2009)

L'ouvrage de Van Goethem (2009) est consacré à l'étude des verbes préfixés en *sur-*, *contre-* et *entre-* en français. Sauf erreur de notre part, il constitue la seule étude qui traite du verbe *entretenir*. Dans le cadre de la théorie de la grammaticalisation, l'auteure considère le préfixe (ou « préverbe » dans sa terminologie)

comme « un emploi de la préposition » (cf. le titre de son ouvrage). L'objectif de son ouvrage consiste à « étudier les préverbes dans leurs différents degrés de préfixation » pour examiner « comment les prépositions sont susceptibles de subir un processus de grammaticalisation et de se transformer en « véritables préfixes » ». Cette démarche est fondée sur différents paramètres « morpho-syntaxiques » et « sémantiques ».

Pour ce qui est d'*entretenir*, l'auteure distingue quatre types d'emplois en s'appuyant sur la description du *TLF* que nous reprenons ci-dessous :

- ***entretenir 1*** : « tenir dans le même état, faire durer, faire persévérer → maintenir, prolonger ; *entretenir (qqn) dans* : maintenir (qqn) dans (un état affectif ou psychologique) : entretenir qqn dans une idée, une erreur ; faire durer (un état moral) en soi-même, chez un autre »

- ***entretenir 2*** : « parler avec (qqn) ; entretenir (qqn) de (qqch) : parler à (qqn) de (qqch) »

- ***s'entretenir 3*** : « avoir une conversation → causer, conférer, converser, deviser, parler »

- ***entretenir 4*** : « fournir ce qui est nécessaire à la dépense, à la subsistance de (qqn) → se charger (de), nourrir »

Selon l'auteure, du point de vue morpho-syntaxique, *entretenir 1* est classé dans la « construction préfixale » (« le préverbe s'éloigne de son origine prépositionnelle et se comporte comme un préfixe incident à sa base »), et, du point de vue sémantique, il est classé dans l'emploi « aspectuel », qu'elle appelle l'emploi « duratif ». Celui-ci est décrit comme suit : « L'emploi duratif peut être mis en rapport avec l'idée d'un intervalle temporel : *entretenir* [...] implique que la durée du processus [...] se prolonge au-delà de la borne finale attendue (verbe atélique). Le préverbe *entre-* renforce donc l'aspect duratif qui est déjà contenu dans le sens de la base *tenir* ». (*Ibid.* : 158). Quant aux *entretenir 2-4*, Van Goethem les classe, du point de vue morpho-syntaxique, dans la « construction préverbale lexicalisée » (« le rapport entre le préverbe et la préposition n'est pas transparent »)

et, du point de vue sémantique, dans l'« emploi lexicalisé » (« le sens du verbe n'est pas compositionnel »).

Nous avons repris ci-dessus les hypothèses que proposent ces deux auteures pour *entre-* préfixe. Pour notre part, pour rendre compte de façon unifiée des valeurs « aspectuelle » et « réciproque », nous proposons de caractériser la fonction du préfixe *entre-* comme marquant l'opération de l'« indifférenciation ». Quant au rapport entre le préfixe et la base verbale, nous montrerons qu'il est possible de proposer une analyse « compositionnelle » pour tous les emplois du préfixe *entre-* mentionnés ci-dessus, et que, par conséquent, il n'y a pas lieu d'isoler *entretenir* 1 des autres emplois (*entretenir* 2-4)².

Pour ce faire, nous présentons ci-dessous la caractérisation d'un verbe à trois niveaux, indispensable pour décrire le verbe *entretenir* comme le produit de la combinatoire de *entre-* et de *tenir*.

2. Trois plans de représentation d'un verbe

A la suite d'une série de réflexions sur les verbes « polysémiques » menées au sein du groupe de travail TOPE (Théorie des Opérations Prédicatives et Enonciatives) (Paillard (2000) ; Camus & De Vogüé (2004) ; Franckel & Paillard (2007)), nous considérons que pour la description d'un verbe, il est nécessaire de distinguer trois plans : (i) celui de la relation prédicative ; (ii) celui de la *Forme Schématique* (désormais FS) qui définit l'identité sémantique du verbe ; (iii) celui du schéma syntaxique en tant que forme réalisée par le verbe et ses compléments.

(i) Relation prédicative

La relation prédicative est le premier plan de représentation d'un verbe comme prédicat mettant en jeu différents arguments. Elle est donnée sous la forme d'un schéma prédictif avec une structure argumentale minimale du type 'source' /

‘but’, qui est représenté sous la forme suivante : $\langle () r () \rangle$, où la place gauche correspond à ‘source’, la place droite à ‘but’. Cette relation à deux places est une représentation abstraite d’un prédicat et, à ce titre, elle est en deçà de toute détermination, liée à l’instanciation des deux places d’argument.

(ii) Forme schématique (FS)

Une FS d’un verbe correspond à une représentation sémantique du verbe qui définit son *identité sémantique* en tant qu’unité lexicale³. Une FS met en jeu des paramètres sémantiques abstraits (ou *éléments* de la FS) notés **a**, **b**, **c**... Ces paramètres sémantiques sont abstraits, au sens où ils se situent en deçà d’une assignation lexicale et sont susceptibles de faire l’objet de multiples spécifications. Une FS se présente comme un dispositif visant à décrire un rapport complexe entre les paramètres en jeu et les différentes valeurs d’une unité se construisent en interaction avec son entourage (les éléments de co-texte).

(iii) Schéma syntaxique

Un verbe s’inscrit par ailleurs dans un schéma syntaxique du type $C_0 V C_1 C_2 \dots C_n$, où C_0 correspond au sujet syntaxique, C_1 au complément d’objet et C_2 au complément prépositionnel. Une unité lexicale correspondant à l’un des paramètres (ou éléments) de la FS du verbe peut avoir différentes fonctions syntaxiques selon les cas.

Les trois plans de représentation d’un verbe décrits ci-dessus sont articulés, mais chaque plan a son autonomie. Insistons dès maintenant sur le fait qu’il n’y a pas de correspondance simple entre les éléments de la FS et les arguments de la relation prédicative, d’une part, et les compléments, d’autre part.

3. Caractérisations de *tenir* et de *entre* par une FS

Ci-dessous nous proposons de caractériser successivement les unités *tenir* et

entre en termes de FS.

3.1. FS de *tenir*

Pour le verbe *tenir*, nous nous appuyons sur l'hypothèse proposée par Saunier (1996 : 304), que nous reformulons de la façon suivante :

« *Tenir* marque qu'étant donné une « entité » (**a**) associée à une relation de référence (**R**) et à une instabilité (**R, R'**), telle que 'autre que **R'**' est envisageable, un « valideur » (**b**) est source de la stabilisation de **R** ».

Commentaires :

- La FS de *tenir* met donc en jeu deux éléments (paramètres) : **a** (« entité ») et **b** (« valideur ») ; l'élément **a** est associé à deux relations **R** et **R'** ; l'élément **b** se présente comme source de validation de **R** ;

- La stabilisation de **R** par le valideur (**b**) implique l'élimination de **R'**. On a donc le mouvement suivant : (**R, R'**) (instabilité) -> **R** stabilisée (et **R'** éliminée).

- **R** et **R'** auxquelles l'élément **a** est initialement associé peuvent prendre différents statuts suivant les propriétés lexicales du N qui lexicalise l'élément **a**.

La FS de *tenir* peut être illustrée par les quelques exemples suivants que nous reprenons de Saunier (1996) :

(5) *Claude **tient** le capot pendant que son cousin jette un coup d'œil.*

(6) *Ma mère et mon frère cadet **tiennent** la boulangerie.*

(7) *La police **tient** le coupable.*

En (5), **R** est interprétable comme une 'position' (plutôt verticale) associée au *capot* (**a**) d'une voiture, **R'** comme une 'position autre' (plutôt horizontale) ; l'agentivité de *Claude* (**b**) stabilise **R**, au sens où il fait de telle manière que *le capot* ne se ferme pas ; en (6), **R** correspond à 'un état de fonctionnement' de *la boulangerie* (**a**) ('elle fonctionne bien'), **R'** à 'un état de dysfonctionnement' ; *ma mère et mon frère cadet* (**b**) font ce qu'il faut pour que leur magasin soit en état de fonctionnement⁴ ; en (7), **R** correspond à une relation de localisation du type < coupable être enfermé >, liée au point de vue de *la police* (**b**) et **R'** à une

relation de localisation inverse, liée au point de vue du *coupable* (**a**)⁵.

3.2. FS de *entre*

Pour la caractérisation du préfixe *entre-*, nous nous appuyons sur Franckel & Paillard (2007) qui ont consacré un chapitre à l'étude de la préposition *entre*⁶.

Cette préposition, comme toutes les autres prépositions, est définie comme un « relateur » du type **X R Y**, où **R** correspond à une préposition ; **X** et **Y** sont des termes que met en relation la préposition. Le rapport entre **X** et **Y** n'est pas symétrique : **Y** est défini comme 'repère' de **X** (terme 'repéré') et, à ce titre, **Y** est source de déterminations pour **X**. Ci-dessous nous résumons la FS de *entre* que proposent les auteurs :

- **X** est repéré par **Y** ;
- Etant donné l'altérité première entre deux zones **I** et **E** (noté **I | E**) sur le domaine associé à **Y**, cette altérité est neutralisée (mise en jeu d'une zone **I-E**) ;
- Cette neutralisation de l'altérité première s'interprète comme **indifférenciation** de l'altérité qui caractérise les zones **I | E**.

Cette opération de l'indifférenciation de **I-E** mise en œuvre par *entre* peut être interprétée de trois façons différentes, ce qu'on peut illustrer par les trois exemples ci-dessous :

- (8) *Il devra choisir **entre** plusieurs solutions.*
- (9) *Marie est assise **entre** Paul et Jacques.*
- (10) *Malheureusement, il arrive souvent que les chasseurs se tuent **entre** eux.*

(i) Indifférenciation comme *I ou E* (« indétermination d'une valeur »)

Cette forme d'indifférenciation se traduit par le fait qu'on est en attente d'une telle valeur. Ainsi, en (8), *plusieurs solutions* correspond à **Y** ; **X**, quant à lui, n'est pas lexicalisé (il n'a pas de correspondant lexical), mais interprétable comme 'une solution à sélectionner' ou 'une solution qui va être sélectionnée'⁷. L'altérité première **I | E** peut donc s'interpréter comme celle entre 'une solution

(effectivement) sélectionnée' (**I**) et 'les autres solutions qui ne sont pas sélectionnées' (**E**). Cette altérité est d'ordre virtuel, dans la mesure où l'on est en deçà de savoir quelle solution va être effectivement sélectionnée. L'indifférenciation **I-E** signifie donc qu'on ne peut pas encore distinguer le sélectionné (**I**) du non-sélectionné (**E**) : les solutions relevant respectivement de **I** et de **E** sont sur le même plan, en tant que 'sélectionnables'.

(ii) Indifférenciation comme ni I ni E (« position intermédiaire »)

En (9), l'altérité première **I | E** s'interprète comme celle que fondent deux positions distinctes, soit **I** et **E**, pour ce qui est de la localisation de **X**. **Y** correspond à *Paul* et *Jacques*. Dans le cadre de la localisation de *Marie* (**X**), *Paul* et *Jacques* sont interprétables respectivement comme **I** et **E**, deux positions distinctes qui sont, chacune, susceptibles de localiser *Marie* ('Marie est à côté de Paul (**I**)' ou 'Marie est à côté de Jacques (**E**)'). L'indifférenciation de ces deux positions (**I-E**) signifie que pour ce qui est de la localisation de *Marie*, ni *Paul* ni *Jacques* ne sont les localisateurs de *Marie* ; autrement dit, *Marie* n'est ni dans l'espace de *Paul* ni dans l'espace de *Jacques*. D'où l'interprétation de « position intermédiaire ».

(iii) Indifférenciation comme et I et E (« fermeture de la relation prédicative »)

Dans ce cas de figure, illustré par l'exemple (10), l'altérité première (**I | E**) est fondée sur la distinction de deux éléments de la FS verbale (**a | b**). Dans Ashino (2012), nous avons proposé la FS du verbe *tuer* de la façon suivante : « *Tuer* signifie qu'une « entité » (**b**) est prise dans un passage d'un 'état initial' (**E**₁) à un 'état autre' (**E**₂), qui est, à degrés divers, la négation de **E**₁. Le « déclencheur » (**a**) est à l'origine de ce passage ». Ainsi, en (10), **Y** correspond au N en C₂ (*eux*), **X** au N en C₀ (*les chasseurs*). Dans cette configuration, l'indifférenciation de l'altérité première signifie que le N lexicalisant l'élément **b** de la FS de *tuer* coïncide avec le N lexicalisant l'élément **a**. L'interprétation de cet énoncé comme un 'ac-

cident' lors d'une chasse tient précisément au fait que le N **a priori** lexicalisant l'élément **b** (non lexicalisé, mais reconstituable comme 'ce qui fait l'objet d'une chasse', donc un N désignant un 'gibier') coïncide avec le N lexicalisant l'élément **a** (*chasseur*). La coréférence entre le N en C_2 et le N en C_0 en est la trace : le N *a priori* lexicalisant l'élément **a** et le N *a priori* lexicalisant l'élément **b** sont formellement confondus, ce que nous appelons la « fermeture de la relation prédicative » sur le N en C_0 . Cette fermeture est indissociable d'un mouvement qui va de l'altérité première (existence fictive ou effective d'un N distinct du N en C_0) à la remise en cause de cette altérité (il n'y a pas de N distinct du N en C_0).

4. *Entretenir* comme combinatoire de *entre-* et de *tenir*

4.1. Verbe préfixé comme « prédicat complexe »

Nous présentons ci-dessous un dispositif permettant de décrire une combinatoire d'un préfixe et d'une base verbale. A la suite d'une série de travaux de D. Paillard (Paillard 2004 ; 2006 ; 2007) consacrés à l'étude des verbes préfixés en russe et en français, nous considérons qu'un verbe préfixé peut être décrit comme un « prédicat complexe », produit de la combinatoire de deux prédicats : le verbe correspondant à la base d'une part, le préfixe assimilé à un prédicat **R** mettant en relation deux termes **X** et **Y**, d'autre part. Ci-dessous nous reprenons les points principaux qui ont été avancés dans Paillard (2007 : 140) :

- La combinatoire en question suppose que le verbe simple et le préfixe soient représentés de façon analogue. Leur représentation articule deux niveaux : un niveau où est formulée leur identité sémantique par une FS ; un niveau où ils sont représentés l'un et l'autre comme un prédicat avec ses arguments ;
- Verbe et préfixe participent à la combinatoire par leur FS et par leur schéma prédicatif, ce qui peut se noter de la façon suivante :

FS (verbe) : a, b, c

FS (préfixe) : X – Y

⊗

< () **r** () >

< ()_x **R** ()_y >

Ce schéma appelle quelques commentaires :

- **a, b, c** notent les éléments d'une FS donnée ;
- Il n'y a pas de correspondance simple entre l'élément de la FS et la place d'argument ;
- La combinatoire base-préfixe repose sur une relation de repérage (marqué par l'opérateur ε) entre le verbe, élément 'repéré', et le préfixe, élément 'repère' ; cette opération de repérage s'interprète comme la **reconstruction** d'un élément **a** de la FS verbale dans l'espace du préfixe. Cette reconstruction signifie de façon régulière que l'élément **a** de la FS verbale est pris comme **X** dans l'espace du préfixe. A ce titre, **a-X** reçoit les déterminations dont **Y** est la source.

4.2. Mise en évidence de la combinatoire de *entre-* et de *tenir*

Compte tenu de la discussion ci-dessus, nous proposons de décrire le mécanisme de la préfixation en *entre* du verbe *tenir* de la façon suivante :

- L'élément **a** (« entité ») de la FS de *tenir* est pris comme **X** dans le schéma préfixal (**X R Y**) et fait l'objet de déterminations dont **Y** est la source ;
- La détermination de **X** par **Y** signifie que **a-X** est rattaché à la zone d'indifférenciation **I-E** auquel **Y** est associé (cf. FS de *entre*) et que, compte tenu de la FS de *tenir*, cette zone indifférenciée **I-E** peut s'interpréter comme une concurrence **R** ('relation de référence')-**R'** ('relation autre') : d'un côté, **R** est stabilisée, et de l'autre, **R'** reste actualisée (on ne peut pas éliminer celle-ci) ;

Le mécanisme de la préfixation du verbe *tenir* en *entre-* décrit comme reconstruction de l'élément **a** de la FS verbale signifie donc qu'à la différence du cas de *tenir*, où l'élément **a** est rattaché à **R** en même temps que **R'** est éliminée, l'élément **a** est associé à la zone d'indifférenciation définie comme concurrence **R-R'**. A ce titre, **R'** reste actualisée (on ne peut pas l'éliminer), en même temps que **R** est stabilisée. Le procès désigné par *entretenir* est donc caractérisé comme un procès « sans fin ».

5. Analyse compositionnelle de *entretenir*

Nous faisons l'hypothèse que les deux valeurs « aspectuelle » et « réciproque » que véhicule le verbe *entretenir* sont deux manifestations particulières du mécanisme d'indifférenciation définie comme une concurrence des deux relations **R-R'** auxquelles l'élément **a** est associé.

5.1. Valeur « aspectuelle »

A la différence de l'idée défendue par Van Goethem (2009) selon laquelle le préfixe *entre-* renforce l'aspect « duratif » déjà inscrit dans le sens du verbe *tenir* (cf. *entretenir I*), nous considérons que la valeur aspectuelle découle de la prise en compte de la concurrence permanente des deux états (**R-R'**) auxquels le terme **a** (« entité ») est associé :

(11) *Je veillerai pour **entretenir** le feu auprès duquel dormira la petite. [= (1)]*

(12) *L'été, les ombrages **entretiennent** la fraîcheur. [= (2)]*

En (11), compte tenu des propriétés lexicales du *feu* lexicalisant l'élément **a** de la FS de *tenir*, **R** et **R'** auxquels il est associé sont interprétables respectivement comme ses deux états : 'être allumé' et 'être éteint'. D'un côté, le valideur (**b**) lexicalisé par *je* stabilise **R** ; de l'autre, *le feu* par sa nature même va vers l'extinction (**R'**) dont le valideur ne peut pas complètement éliminer le risque. Le procès est donc présenté sous l'angle de ces deux états concurrents.

Le même type d'explication vaut pour (12). Ici, l'indifférenciation s'interprète comme la concurrence des deux états auxquels est associée *la fraîcheur* lexicalisant l'élément **a** : **R** ('être frais') et **R'** ('ne pas / ne plus être frais'). Compte tenu des propriétés lexicales de *les ombrages* lexicalisant l'élément **b** (« valideur »), qui ne sont pas dotés d'agentivité et qui sont susceptibles à tout moment de disparaître, on peut considérer qu'il y a pondération sur **R'** ('le risque qu'il ne fasse plus frais') par rapport à **R**, bien que celle-ci soit stabilisée ('il fait frais').

La description de *entretenir* ci-dessus comme exprimant une indifférenciation de **R** et de **R'**, à la différence de *tenir* qui élimine **R'** en partant de l'instabilité (**R**, **R'**), permet de rendre compte des différences d'interprétation dans la série d'exemples suivante, où l'un et l'autre verbe sont possibles :

- (13) a. Paul **tient** le volant.
 b. Paul **entretient** le volant.
- (14) a. Ma mère et mon frère cadet **tiennent** la boulangerie. [= (6)]
 b. Ma mère et mon frère cadet **entretiennent** la boulangerie.

On note qu'entre les exemples en (a) et en (b), il n'y a pas de même rapport entre le N en C₀ et le N en C₁, d'une part, et que l'interprétation de **R** et de **R'** n'est pas la même, d'autre part. En (13a), *tenir le volant* signifie 'Paul ne lâche pas le volant'. **R** et **R'** s'interprètent donc comme deux 'positions' distinctes des mains de *Paul* par rapport au *volant* : **R** ('le volant est dans les mains de Paul' : 'position de référence') et **R'** ('le risque que Paul lâche le volant' : 'position autre') ; alors qu'en (13b), *entretenir* signifie 'Paul fait le nécessaire pour que le *volant* soit en bon état de fonctionnement'. **R** et **R'** renvoient donc à deux états concernant le 'fonctionnement' du *volant* : **R** ('le volant est en bon état' : 'état de référence') et **R'** ('le volant est en mauvais état' : 'état autre'). Dans les exemples en (14), on note que le rapport de *Ma mère et mon frère cadet* à *la boulangerie* est nettement différent selon les verbes : en (14a), avec *tenir*, *ma mère et mon frère cadet* sont *a priori* 'boulangers', qui font ce qu'il faut pour que la boulangerie fonctionne (**R**) (ici *la boulangerie* est appréhendée à travers sa 'gestion'), alors qu'en (14b), ils sont 'ceux qui font le nécessaire pour que *la boulangerie* (définie ici comme un simple 'espace') soit propre (**R**) et peuvent ne pas être forcément 'boulangers' ; il peuvent être tout simplement 'ceux qui sont embauchés pour la nettoyer'.

5.2. Valeur « réciproque »

La valeur « réciproque » apparaît avec la forme pronominale *s'entretenir*⁸ et est glosée, nous l'avons vu, comme « avoir une conversation » par le *TLF*, glose

reprise par Van Goethem (2009) (cf. *entretenir* 3). Ici encore, à la différence de Van Goethem qui considère cet emploi comme un cas de « lexicalisation » (« le sens du verbe préfixé n'est pas compositionnel »), nous montrerons qu'il est possible de rendre compte de l'émergence de cette valeur à partir de l'opération d'indifférenciation de **R** et de **R'** que marque le préfixe *entre-*, en combinaison avec le marqueur *se*.

Nous considérons que l'idée d'une « conversation » est indissociable de la construction d'un 'espace discursif partagé' par deux interlocuteurs. L'enjeu consiste donc à mettre en évidence comment *entretenir* construit un tel espace.

Avant d'entrer dans l'analyse de la forme pronominale, nous proposons d'examiner la construction syntaxique du type *entretenir N₁ de N₂* (cf. *entretenir* 2) qui se glose par *parler à N₁ de N₂*. La comparaison de cette construction (« non réciproque ») avec la construction pronominale (« réciproque ») permettra de mieux comprendre l'idée d'un 'espace discursif partagé'.

5.2.1. *Entretenir N₁ de N₂*

(15) *Le président a **entretenu** les journalistes de sa politique extérieure. (D.F.C.)*

Pour avoir une interprétation « discursive » de *entretenir* dans cet exemple, la présence de la préposition *de* est obligatoire⁹. Faute d'une FS tant soit peu stabilisée sur cette préposition, nous faisons l'hypothèse minimale que la préposition *de* définit le terme qui la suit comme « ce à partir de quoi se construit un état de choses ». Ainsi, en (15), *sa politique extérieure* (le terme qui suit la préposition *de*) s'interprète comme un 'sujet' dont *le président* parle ; autrement dit, un espace discursif dont le président est le seul maître. Du point de vue de la FS de *tenir*, *les journalistes* lexicalisent l'élément **a** et sont associés à la zone d'indifférenciation **R-R'**, que nous interprétons respectivement comme 'les journalistes sont dans l'espace discursif (ils écoutent le président)' et 'les journalisent ne sont pas / ne sont plus dans l'espace discursif'. *Le président* lexicalise l'élément **b**,

interprétable comme source de validation de **R**.

En résumé, l'exemple (15) peut être décrit de la façon suivante : d'un côté, le président stabilise **R**, qui, de son point de vue, correspond au fait qu'il maintient les journalistes dans son espace discursif, et, de l'autre, il ne peut pas éliminer **R'** qui correspond au risque que ces *journalistes* puissent à tout moment cesser d'être l'audience ou abandonner cet espace discursif.

5.2.2. *Entretenir et parler*

Si *entretenir* apparaît comme très proche de *parler* dans l'exemple ci-dessus, cela ne signifie en aucun cas qu'il y ait une équivalence entre ces deux verbes. En effet, les exemples suivants montrent que *entretenir* est associé à des contraintes de distribution auxquelles *parler* est indifférent :

(16) (a) **Parlons** de notre avenir. / (b) ***Entretenons** de notre avenir.

(17) (a) Il t'a **parlé** de quoi ? / (b) ? Il t'a **entretenu** de quoi ?

(18) (a) Il m'a **parlé** de rien. / (b) ? Il m'a **entretenu** de rien.

(19) (a) Il m'a longuement / rapidement **parlé** de son projet.

(b) Il m'a longuement / ?? rapidement **entretenu** de son projet.

L'exemple (16b) est bloqué, à cause de l'absence du N lexicalisant l'élément **a** qui devrait être associé à la fois à **R** et à **R'**¹⁰. Ce qui contraint les exemples (17b) et (18b), c'est l'absence de toute détermination possible (cf. *quoi* en (17b)¹¹) ou l'absence même (cf. *rien* en (18b)¹²) de ce qui est défini comme 'ce à partir de quoi on construit un espace discursif' ; en d'autres termes, en l'absence de 'sujet du discours', *il* lexicalisant l'élément **b** (« valideur ») ne peut pas construire **R** (le fait que 'je' (=me) soit pris dans son espace discursif). En (19b), il y a une contradiction entre la quantité non importante du temps marquée par *rapidement* qui anticipe la fin du procès et la concurrence **R-R'** qui définit le procès comme étant 'sans fin'.

5.2.3. *S'entretenir*

La valeur réciproque de *entretenir* est associée à sa forme pronominale *s'entretenir* qui connaît deux constructions syntaxiques : (i) N_1 et N_2 (ou N pluriel) *s'entretiennent de* N_3 ; (ii) N_1 *s'entretient avec* N_2 *de* N_3 :

(20) *Paul et Jacques s'entretiennent de ce sujet depuis deux heures.*
[=(3)]

(21) *Paul s'entretient avec Jacques de ce sujet depuis deux heures.*
[=(4)]

Pour analyser ces deux constructions, il faut rendre compte de l'apport du marqueur *se*, indispensable pour comprendre la valeur réciproque. Dans Ashino (2012), nous avons caractérisé la fonction de *se* de la façon suivante : « *se* signifie qu'un des éléments de la FS verbale n'est pas lexicalisé comme un N instanciant une des places d'argument de la relation prédicative, mais posé comme étant récupérable ». Autrement dit, un N correspondant à l'un des éléments de la FS d'un verbe n'a pas de correspondant lexical dans l'énoncé, mais on peut le reporter 'par défaut' sur un autre N ou l'inférer¹³. Dans le cas de *s'entretenir* à valeur réciproque, nous faisons l'hypothèse que c'est l'élément **a** (« entité ») de la FS de *tenir* qui n'est pas lexicalisé, mais qu'il est récupérable 'par défaut' à partir du N en C_o lexicalisant l'élément **b** (« valideur »).

En (20), *Paul et Jacques* lexicalisent 'en bloc' l'élément **b** (valideur de **R**). Ici, **R** correspond au fait que ces deux protagonistes restent dans un espace discursif, construit par *ce sujet*, introduit par la préposition *de* ; **R'** correspond au risque qu'ils abandonnent cet espace discursif. *Se* signifie que l'élément **a** non lexicalisé est récupéré 'par défaut' à partir du N lexicalisant l'élément **b**, à savoir *Paul et Jacques*. Ceux-ci ont donc un double statut : à la fois « valideur » (**b**) de **R** et « entité » (**a**) associée à **R** et à **R'**. Ainsi, à la différence de l'exemple (15), où le N lexicalisant l'élément **a** s'interprète comme une simple « cible » du discours ('celui qui écoute'), *Paul et Jacques* en (20) s'interprètent à la fois et à tour de rôles comme 'locuteur' qui stabilise **R** et 'cible du discours' qui risque de sortir

de l'espace discursif (**R'**). *Paul et Jacques* sont donc définis comme des 'interlocuteurs' l'un pour l'autre : lorsque *Paul* ('locuteur') parle, *Jacques* ('cible') l'écoute, et inversement. A la différence de (15), l'espace discursif n'est pas monopolisé par un seul locuteur, mais il est 'partagé' par *Paul et Jacques*. D'où la valeur « réciproque » comme une conversation, dont la fin n'est pas prise en compte.

En (21), le mécanisme d'interprétation est comparable, mais à la différence de (20), l'un des interlocuteurs est introduit par la préposition *avec*. Celle-ci définit *Jacques* comme récupérant l'élément **a** (« entité ») de la FS de *tenir* non lexicalisé (cf. *se*). *Paul* lexicalise l'élément **b** (« valideur »).

Conclusion

Dans cet article, nous avons défendu l'hypothèse que le verbe préfixé *entretenir* peut être analysé de façon « compositionnelle », comme un « prédicat complexe », produit de la combinatoire de deux prédicats correspondant au préfixe *entre-* et à la base verbale *tenir*, au lieu de le considérer comme un cas de « lexicalisation ». Sur la base de l'identité sémantique proposée pour chaque unité en termes de FS, nous avons expliqué que la préfixation en *entre-* du verbe *tenir* s'interprète comme la reconstruction de l'élément **a** (« entité ») de la FS du verbe, au sens où cet élément est associé aux deux relations **R-R'**, zone d'indifférenciation mise en œuvre par le préfixe *entre-*. Ce mécanisme d'indifférenciation interprété comme une concurrence permanente des deux relations permet par ailleurs de rendre compte de l'émergence des deux valeurs « aspectuelle » et « réciproque » associées à ce verbe. Dans l'une et l'autre valeur, le procès est défini comme étant « sans fin », précisément à cause de la concurrence des deux relations.

Références

Ashino, F. (2012) : *Contribution à l'étude de la notion de 'réciprocité' en français*

- contemporain*, Thèse de Doctorat, Université Paris VII.
- Benetti, L. & Heyna, F. (2006) : « Topologie de la relation partie-tout dans les verbes préfixés en *entre-* et en *dé-* », in : G. Kleiber, C. Schneckedecker & A. Theissen (éds.), *La relation partie-tout*, Louvain-Paris : Peeters, 611-631.
- Camus, R. & De Vogüé, S. (2004) (dir.) : *Variation sémantique et syntaxique des unités lexicales : étude de six verbes français*, *Linx* 50, Université Paris X.
- Culioli, A. (1990) : « Formes schématiques et domaine », *Pour une linguistique de l'énonciation*, tome 1, Paris : Ophrys, 115-126.
- Paillard, D. (2000) : « A propos des verbes « polysémiques » – identité sémantique et principes de variation », in : Cordier, F., François, J. & B. Victorri (éds.) : *Syntaxe et sémantique* 2, 99-120.
- Paillard, D. (2004) : « À propos des verbes préfixés », *Slovo* 30 - 31, INALCO, 13 - 44.
- Paillard, D. (2006) : « A propos de verbes préfixés avec la base *KAZ-* », in : Lebaud, D., Paulin, C. & K. Poog (éds.), *Constructions verbales et production de sens*, Presses Universitaires de Franche-Comté, 321-336.
- Paillard, D. (2007) « Verbes préfixés et intensité en russe et en français », *Travaux de linguistique*, 55, 133 - 149.
- Saunier, E. (1996) : *Identité lexicale et régulation de la variation sémantique, Contribution à l'étude des emplois de mettre, prendre, passer et tenir*, Thèse de Doctorat, Université Paris X.
- Trembley, M. (2008) : « La préfixation en *entre-* en ancien français : pluralité, réciprocité et valeur aspectuelle », in : Fagard, B., Combettes, B. & Prévost, S. (éds.), *Évolutions en français : études de linguistique diachronique*, 363-385.
- Van Goethem, K. (2009) : *L'emploi préverbal des prépositions en français*, Bruxelles : De Boeck-Duculot.

Notes :

- * Cet article est une version remaniée d'un chapitre de notre thèse de doctorat consacré à l'étude des deux verbes préfixés en *entre-* : *s'entre-tuer* et (*s'*) *entretenir*. Nous remercions Margot Colinet pour la relecture attentive de ce texte.
- 1 Cette caractérisation de *entre-* en termes de « partition » est très proche de celle que proposent Benetti & Heyna (2006), pour qui le préfixe *entre-* comme le préfixe *dé-* renvoie à la relation « partie-tout ».

- 2 Dans cet article, nous ne traitons pas de l'emploi *entretenir* 4, qui semble correspondre à un exemple comme *Paul entretient ses enfants*. Nous considérons cet emploi comme un emploi « aspectuel », qui peut être expliqué par le même mécanisme que nous décrivons en 5.1.
- 3 La notion de forme schématique a été introduite par A. Culioli : « L'analyse d'un marqueur (entendu non pas au sens d'étiquette, mais de marqueur d'opération ou éventuellement de polyopération) doit aboutir à une représentation formelle ayant des caractères stables et contrôlables. A partir de cette représentation formelle, que j'appelle *forme schématique*, se construit des formes supplémentaires qui sont, en fait, des déformations de la forme de base. La question est de comprendre l'organisation de ces dispositifs déformables ». (Culioli 1990 : 115-116)
- 4 Comme le souligne Saunier, la présence de **R'** (dysfonctionnement), quoique très faible dans cet exemple, est nécessaire. Ce qui explique la contrainte de l'exemple suivant : ? *Le Père Bonnart tient une petite église dans le 9e arrondissement*, où l'église n'a pas à voir avec la problématique du 'fonctionnement' : « elle n'a vocation qu'à être là ». (Saunier 1996 : 305)
- 5 Selon Saunier, le fait que *le coupable* soit *a priori* localisable (par prison, poste de police) est crucial. Ce qui explique la contrainte de *tenir* dans l'exemple ? *La police tient un innocent*.
- 6 Nous considérons que la FS qu'ils proposent pour *entre* préposition vaut également pour *entre-* préfixe, sauf que selon ses statuts, elle ne fonctionne pas de la même façon (cf. caractérisation du préfixe *entre-* comme « prédicat complexe »). Dans Ashino (2012), nous avons mis en évidence les différences de fonctionnement *entre(-)* préposition/préfixe avec un verbe pronominal *se tuer* (ex. *Ils se tuent entre eux* vs *Ils s'entre-tuent*).
- 7 Cette reconstitution de **X** comme 'une solution à sélectionner' est justifiée par la FS minimale du verbe *choisir* proposée par les auteurs : « [*choisir* signifie] une sélection d'un terme dans un ensemble ». (Franckel & Paillard 2007: 43)
- 8 Bien évidemment, la forme pronominale *s'entretenir* peut exprimer aussi une valeur « aspectuelle » : *Cette voiture s'entretient facilement*. Sur ce point, voir Ashino (2012).
- 9 En effet, sans le C₂ introduit par la préposition *de*, *Le président a entretenu les journalistes* donnerait une interprétation tout à fait différente : 'le président a assuré le train de vie des journalistes', par exemple.

- 10 En effet, l'introduction du terme **a** par la pronominalisation du verbe rend cet énoncé possible : ***Entretenons-nous** de notre avenir*. Il est intéressant de noter qu'avec la même forme, *parler* devient à son tour très contraint : ?? ***Parlons-nous** de notre avenir*.
- 11 Toutefois, *de quoi* est tout à fait possible, lorsque celui-ci renvoie, non pas à la demande d'identification du 'sujet de discours', mais au 'moyen' qui permet d'entretenir un état. Ex. *Il y eut des feuilles aux arbres et des moineaux sur le balcon, juste de quoi **entretenir** mes rêves*. (Frantext)
- 12 On lève cette contrainte avec un ajout du type : *Il ne m'a **entretenu** de rien d'autre que de lui-même*.
- 13 Des exemples comme *Ce livre **se** vend bien*, qui a une interprétation « passive », correspondent au cas où l'un des éléments de la FS non lexicalisé est récupéré 'par inférence'. Faute d'une FS tant soit peu stabilisée du verbe *vendre*, nous faisons l'hypothèse minimale que ce dernier met en jeu deux éléments : **a** (entité interprétable comme 'vendeur') et **b** (entité interprétable comme 'vendu'). Dans cet exemple, compte tenu de sa propriété lexicale (*/inanimé/*), le N en C_o (*ce livre*) ne peut pas être interprété comme lexicalisant l'élément **a** ('vendeur') de la FS verbale, mais comme lexicalisant l'élément **b** ('vendu'). *Se* marque donc qu'il manque un N instanciant la place gauche de la relation prédicative (argument 'source' ('agent')) ; en même temps, l'élément **a** n'est pas récupérable à partir du N en C_o (*ce livre*). Nous dirons que dans ce cas, cet élément **a** ne peut être récupérable que 'par inférence' : un N correspondant à 'celui qui vend ce livre' ('libraire', par exemple).